

Enseigner la Biologie et l'Écologie dans l'enseignement agricole, grade PLPA

L'enseignant PLPA biologie-écologie est susceptible d'assurer des enseignements dans les classes de 4^{ème} et 3^{ème} agricole, Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole (BEPA), Brevet de Technicien Agricole (BTA), Baccalauréat Professionnel et Seconde Sciences de la Vie et de la Terre (Seconde SVT), et cela dans des filières de formation professionnelles très diverses appartenant à quatre secteurs professionnels :

- production agricole, avec ses différentes spéculations, et production horticole,
- aménagement du territoire (travaux paysagers et forestiers), gestion et préservation de l'environnement,
- transformation des produits de l'agriculture (agroalimentaire),
- animation et développement des territoires ruraux (service en milieux rural).

Il doit donc avoir, en plus de solides connaissances en biologie et écologie, des connaissances dans le domaine de l'agriculture au sens large du terme.

Certains référentiels de formation sont consultables et disponibles en ligne sur le site <http://www.educagri.fr/pedago>. Les autres peuvent être commandés au CNPR : <http://www.educagri.fr/cnpr>

Cet ensemble de connaissances est répertorié comme suit :

Champ de compétence	Capacités
Réglementation liée aux travaux pratiques en laboratoire et aux activités de terrain	Le personnel de laboratoire Gestion du laboratoire Hygiène et sécurité
Systématique des organismes vivants	Connaissance des familles de végétaux, particulièrement celles d'intérêt agricole ; botanique de terrain
	Connaissance des ordres d'insectes et principales familles d'intérêt agricole
Biologie	Connaissances fondamentales niveau licence
	Manipulations de travaux pratiques classiques dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> - microscopie, cytologie, histologie, - dissection (mammifère et insecte) - photosynthèse, eau et plante, physiologie animale - planètes et système solaire - microbiologie simple - pédologie de terrain Manipulations de travaux pratiques en expérimentation assistée par ordinateur (ExAO)
Écologie	Connaissances des bases théoriques : de

	l'individu à la communauté
Biologie et santé	Connaissances des différentes composantes physiologiques des activités motrices et mesure expérimentale des paramètres physiologiques sur le terrain en activité physique, sportive et artistiques (ExAO)
	Connaissances en nutrition et sécurité alimentaire
Agriculture	Connaissances générales sur l'histoire de l'agriculture en France et en Europe
	Connaissance des plantes cultivées, des races animales, de la malherbologie et de l'entomologie agricole
	Connaissances des bases techniques de l'agronomie et de l'élevage
	Connaissances des bases de l'économie de l'agriculture et des politiques agricoles
Epistémologie	Histoire et philosophie de la biologie
	Ethique et sciences de la vie
	Relation sciences de la vie/société

L'enseignement de biologie-écologie dans l'enseignement agricole

- s'appuie sur le concret, c'est-à-dire sur
 - des travaux pratiques,
 - des travaux dirigés,
 - du travail sur le terrain ;
- doit être réalisé en étroite relation avec les filières professionnelles et le territoire. Cela passe par la constitution d'un réseau de partenaires locaux.

L'enseignant de biologie-écologie doit savoir comment les connaissances s'articulent

- entre elles pour pouvoir favoriser la construction du savoir par les élèves
- avec les autres disciplines (physique-chimie, agronomie, zootechnie, etc.) afin de concevoir et gérer des projets pluridisciplinaires, et de participer à l'encadrement des stages professionnels des élèves.

Intervenant essentiellement dans des filières de formation professionnelle, l'enseignant de biologie-écologie doit avoir un souci permanent de d'actualisation de ses connaissances par rapport à l'évolution de sa discipline mais aussi l'évolution de l'agriculture et du milieu rural.